



27 janvier 2025

DÉPLOIEMENT DU FMD C'EST PARTI !

La Direction a publié **le détail de la mise en oeuvre du Forfait Mobilité Durable (FMD)** sur intranet (voir [ce lien](#) *). En ce qui concerne les cyclistes, la procédure retenue est un mode déclaratif sur l'honneur, avec un **tableau à renseigner manuellement**.

** Si vous lisez ce tract sur appli smartphone, le lien vers la publication Direction ne marche pas, vu que c'est de l'intranet. Référez vous à ce même tract via intranet pour avoir un lien utilisable.*

PLAFOND ET MÉDAILLE

Pour rappel, le plafond de 300€ du FMD reste en dessous de la moyenne nationale (**420€** et du max **800€**) et les seuils de calcul rendent ce montant impossible à atteindre dès 1 jour de télétravail par semaine en moyenne. Nos 3 sites Toulousains ADS venant de recevoir le **label Argent** employeur Pro-Vélo, pour maintenant **viser l'Or**, des montants et seuils de FMD plus motivants seraient souhaitables. Cependant, la CFDT espère que ce premier accord contribuera à changer les comportements pour des mobilités plus durables à Airbus. La CFDT attend avec impatience le lancement de l'offre Location Longue Durée (LLD) pour les vélos dès juillet 2025.

SAISIE MANUELLE POUR LE VÉLO

La CFDT regrette qu'une solution numérique ne soit pas proposée en alternative au tableau manuel, comme c'est le cas pour le covoiturage. Nous pourrions laisser le choix d'utiliser une application numérique. Il en existe plusieurs qui sont conformes au RGPD et qui reconnaissent les trajets vélo automatiquement sans impacter l'autonomie des smartphones. D'autre part, la mise en place d'un

"mode entreprise" permettrait d'identifier automatiquement les trajets domicile-travail.

COVOITURAGE: CUMUL DES PRIMES

Sans vouloir opposer les cyclistes aux covoitureurs, la CFDT observe qu'avec le principe actuel les seconds seront avantagés par rapport aux premiers (pourtant plus "durables"). En effet, les covoitureurs pourront cumuler le FMD et les primes de covoiturage proposées via certaines APP (KAROS et BlaBlaCar Daily).

SÉCURITÉ

La CFDT soutient toute démarche en vue de réduire l'accidentologie. Pour rappel, certains équipements de sécurité sont fortement recommandés aux cyclistes (casque, vêtement réfléchissant**) voire même obligatoires (éclairage, catadioptres...).

L'enjeu est donc de pouvoir augmenter le nombre de pratiquants grâce au FMD tout en diminuant le nombre d'accidents.

** Hors agglomération, le gilet haute visibilité est même obligatoire la nuit ou en cas de mauvaise visibilité

De nouvelles règles viennent restreindre la communication syndicale sur l'intranet Airbus.

Pour accéder aux nouveaux tracts CFDT sur intranet vous devez au préalable rejoindre ce Google groupe:

[DL-info-CFDT-ADS](#)

(A faire seulement une fois pour toutes. C'est confidentiel et sans engagement)

UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ-NOUS ! Mail : CFDT_ADS@airbus.com